



# MOUVEMENT CITOYEN

## Droit de réponse à Sepe DZAKE :

Article : « [OBUTS - RPT: Règlement de comptes](#) ». Site MO5 : Dimanche 27 juin 2010.

### CONSOLIDER LA LUTTE POUR L'ALTERNANCE POLITIQUE : EVITER DES DIVISIONS INUTILES

Au moment même où le pouvoir politique, sous la houlette de Faure GNASSINGBE, porte des atteintes de plus en plus graves aux libertés publiques, (pas la moindre excuse publique pour soutenir les familles des trois morts du 22 juin), voilà que ce dernier semble trouver de manière étonnante l'apparent soutien de certains compatriotes, en un lieu où l'on ne l'attendait pas.

Comme le dit un internaute dans son commentaire, au Togo le ridicule ne tue pas. Comment comprendre Sepe DZAKE sans se tromper et susciter de vaine polémique ? L'article signé par ce dernier le 27 juin sur le site MO5, sous le titre « [OBUTS - RPT: Règlement de comptes](#) » pose en effet plusieurs interrogations sur le sens des combats de différente nature qui se mènent actuellement au Togo.

Le manque de hauteur de l'analyse politique qui suinte de cet article est frappante, et plus encore les omissions flagrantes qui soulignent la faiblesse des assertions. Vous devriez savoir que lorsqu'on veut se hasarder dans les méandres de l'analyse politique, il ne suffit pas d'affirmer il faut démontrer.

Vous enfoncez des portes déjà ouvertes lorsque vous affirmez : « *La dissolution d'OBUTS d'Agbéyomé Kodjo...est tout sauf une surprise* » et déduisez que : « *Le landerneau politique de l'opposition savait très bien où voulait en venir le pouvoir RPT avec ce procès politique cousu de fil blanc* ». Mais est-ce bien suffisant pour se prévaloir de l'analyse politique ?

Agbéyomé KODJO, et Jean-Pierre FABRE, depuis le dépôt de plainte en référé contre OBUTS devant le Tribunal de Lomé par VIDADA et consorts, se sont toujours évertués dans leurs prises de positions publiques à démontrer la charge hautement symbolique d'un point de vue politique, de ce mauvais coup contre la liberté d'expression politique au Togo, dont Faure GNASSINGBE porte l'entière responsabilité, au motif « *qu'Agbéyomé KODJO, l'empêcherait désormais de dormir !* ».

Jusque-là encore rien de bien méchant !

Mais très vite les choses dérapent lorsque vous affirmez péremptoire : « *Il s'agit bel et bien d'un règlement de comptes entre gens barons du RPT et un ex-cacique* » pour justifier aussitôt une tentative insidieuse d'instiller le poison de la discorde au sein des forces les plus déterminées de la contestation politique contre le holdup électoral de Faure GNASSINGBE, (forces qui représentent la véritable alternance politique au Togo), lorsque vous poursuivez : « *Mais il ne s'agit pas que du soutien à Jean-Pierre Fabre, qui n'a peut-être pas besoin de l'appui de l'ancien premier ministre d'Eyadema dans sa lutte populaire actuelle. Personne n'est dupe au FRAC de la présence opportuniste d'Agbéyomé KODJO aux côtés des contestataires des résultats de la présidentielle de mars 2010. Il s'agit également de lui ôter la liberté d'expression politique, la seule chose qui lui reste après son départ du RPT !* »

Au lieu de vous acharner sur l'une des trop rares voix qui luttent depuis le 4 mars au soir pour défendre sans équivoque la victoire du peuple togolais portée par Jean-Pierre FABRE le vainqueur



## MOUVEMENT CITOYEN

du scrutin du 4 mars 2010, et réclamer la vérité des urnes et des comptes publics, vous seriez mieux inspiré en contribuant à rassembler les forces autour de Jean-Pierre FABRE et d'Agbéyomé KODJO, au lieu de d'essayer bien maladroitement de jeter la suspicion et l'opprobre.

L'heure n'est pas à compter les heurs et malheurs causés par Faure GNASSINGBE à Agbéyomé KODJO, par le biais de la dictature juridique qu'il est en train de renforcer au Togo. Car si l'on sait aujourd'hui comment les choses ont commencé, on ne sait jamais comment cela pourra finir quand l'engrenage répressif est bien huilé comme c'est le cas au Togo.

Vous devriez aussi méditer sur le postulat que le CVU a déjà émis. Après Agbéyomé KODJO ce sera au tour de Jean-Pierre FABRE, de subir les attaques de ce pouvoir liberticide. Et dans le cas où Jean-Pierre FABRE, serait obligé de quitter l'UFC, il se retrouverait transitoirement de fait sans parti politique dans la mesure où le FRAC n'en est pas un.

Dans ces conditions, la question qui se pose aujourd'hui au Togo n'est pas de défendre un parti ou un individu, la vraie question est de défendre en bloc toutes les libertés d'expression individuelles et collectives. Voilà le sens du combat actuel !

Le combat que nous menons aujourd'hui aux côtés des responsables politiques défendant la vérité des urnes dont Jean-Pierre FABRE et Agbéyomé KODJO, n'est donc pas une lutte de libération, il s'agit d'une lutte pour l'alternance politique, le retour de la confiance entre le peuple et ses gouvernants et le bien-être de toutes les togolais.

Par ailleurs ce combat n'est pas un combat stérile. Il a le mérite d'une part d'entretenir intellectuellement la Résistance citoyenne, et d'autre part d'avoir produit plusieurs analyses axées sur des perspectives porteuses pour le Togo. En l'occurrence les 22 propositions de sortie de crise qui ont été présentées pour servir de base à une discussion en profondeur et à un accord de gouvernance dans le cadre d'un Gouvernement de transition à terme et à mandat précis qui est tout autre chose qu'un Gouvernement de soi-disant large union, qui n'a de fait, ouvert la voie qu'à la fermeture politique et au repli sur soi.

Voilà donc brièvement exposées, les vraies raisons de l'acharnement de Faure GNASSINGBE contre Agbéyomé KODJO et demain contre Jean-Pierre FABRE. Cela fait, vous en conviendrez, une sacrée différence avec la seule défense des intérêts étroits de boutiques ou de chapelles politiques. Mais sans doute cela vous a-t-il échappé !

Nous avons également relevé que pour étayer votre propos sur l'on ne sait trop quels « tribunaux communautaires », vous n'hésitez pas à prendre des raccourcis scabreux, déformant quelque peu le sens profond de la vérité historique en vous référant à STALINE, et à la fameuse question qu'il posa en 1935 à Moscou à Pierre LAVAL. Alors qu'ils discutaient un traité franco-soviétique d'assistance mutuelle en cas d'agression, STALINE s'inquiétait du nombre de divisions dont pourrait disposer l'armée française sur le front occidental en cas de guerre, quand LAVAL répondit par une digression en lui demandant s'il ne pouvait faire quelque chose pour encourager la religion catholique en Russie et faciliter ainsi les relations entre la France et le Vatican. STALINE répondit cyniquement : « *Oh ! Le pape ! Combien de divisions a-t-il ?* ».

Pour votre information, à la mort de STALINE Pie XII, déclara à son tour : « *maintenant qu'il est face aux anges, il sait combien j'en avais* ».

## MOUVEMENT CITOYEN

La prudence conseille se garder des amalgames et de ne pas tout mélanger.

Finalement, en assimilant l'attaque contre OBUTS et son président à un simple règlement de comptes, vous affichez une piètre compréhension de ce qui se joue actuellement au Togo, et semblez finalement justifier l'attitude de Faure Gnassingbé qui n'arrivant pas à éradiquer la contestation, s'imagine qu'il suffit d'interdire OBUTS pour faire taire les voix qui contestent sa victoire usurpée et demandent autant la vérité des urnes que des comptes publics.

Très mauvaise lecture !

L'élection présidentielle du 4 mars usurpée par Faure GNASSINGBE, a permis de faire émerger et d'asseoir durablement au Togo un nouveau rapport de forces politique, et le dévoiement de certains membres de l'ex parti d'« opposition historique » y a grandement contribué. Et la vie est ainsi faite, que lorsque ceux qui dirigent un régime quasi dictatorial sentent leur pouvoir menacé, ils s'attaquent d'abord à ceux qui sont le plus gênants pour eux.

Vous pourriez à ce propos utilement vous interroger aussi, sur l'intérêt que peuvent avoir Faure GNASSINGBE et son sorcier blanc DEBBASH, à interdire un parti dont le candidat n'a recueilli « soi-disant » que 0,85 % des voix lors de la dernière présidentielle, comme le claironne souvent republicoftogo.com ! Il y a là quelque chose qui ne colle pas, et qui va très au-delà d'un simple règlement de comptes entre barons et anciens transfuges. Apparemment tout cela a échappé à votre sagacité, tout comme vous a échappé le fait, qu'Agbéyomé KODJO a refusé sans aucune ambiguïté d'aller « à la soupe », dans le Gouvernement HOUNGBO II.

Vous voyez ainsi que tout cela a du sens et ne se résume pas à l'anecdote d'un simple règlement de comptes. Dans l'Hypothèse où la Vérité des Urnes et des Comptes publics ne vous intéressent pas, vous pourriez au moins respecter la vérités des faits qui eux sont avérés si vous voulez comme à l'accoutumée œuvrer pour le triomphe des légitimes aspirations du peuple togolais très meurtri.

L'heure est au rassemblement et certainement pas à la Division comme votre pamphlet y incite.

**Le MO5 s'honorerait en publiant le présent droit de réponse à l'article de Sepe Dzake !**

Lomé, le 28 juin 2010

**François Fabregat**  
Service Communication du CVU

